

MAIRIE DES 13^{ÈME} ET 14^{ÈME} ARRONDISSEMENTS

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

Mardi 25 juin 2024

La Séance est ouverte à 16h04, sous la présidence de Madame Marion BAREILLE, Maire du 7^{ème} Secteur de Marseille.

Madame BAREILLE.- Mesdames et Messieurs, prenez place s'il vous plaît et je vais demander à Madame BIRGIN de procéder à l'appel.

(Madame BIRGIN procède à l'appel nominal des Conseillères et des Conseillers)

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DÉLIBÉRER.

Approbation du compte rendu in extenso de la séance du Mardi 16 avril 2024 à 16h.

Madame BAREILLE.- Merci Madame BIRGIN. Nous allons maintenant passer à l'approbation du compte rendu in extenso de la séance du mardi 16 avril 2024 à 16h. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté, merci.

LE COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU MARDI 16 AVRIL 2024 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Madame BAREILLE.- Mesdames et messieurs, chers collègues, avant de passer en revue les rapports de notre séance, permettez-moi de rendre un hommage à Jean-Claude GAUDIN qui nous a quittés le 20 mai dernier. Comment ne pas rendre un hommage appuyé et sincère à Jean-Claude GAUDIN, qui a profondément marqué l'histoire de Marseille, de notre pays, en exerçant un demi-siècle de vie politique, plus de 120 années de mandats cumulés. Jean-Claude GAUDIN a été maire de Marseille pendant plus de 25 ans, mais aussi ministre dans le gouvernement d'Alain JUPPE pendant deux ans dans les années 90, ou encore sénateur pendant près de 20 ans. Nous tous ici avons une anecdote, un lien particulier avec Jean-Claude GAUDIN, lui qui a dédié toute sa vie à Marseille, à son pays. Le professeur d'histoire qu'il était a gravi un à un les échelons de notre République. Conseiller municipal à 25 ans, conseiller général, président du conseil régional, député, sénateur, puis vice-président du Sénat, ministre, président de la Métropole, il a occupé tous les mandats, mais pour lui le plus beau, le plus passionnant, c'était assurément celui de maire de Marseille.

Jean-Claude GAUDIN, c'était un homme de cœur et c'est suffisamment rare en politique pour le surligner. Jean-Claude vous prenait par la main pour vous demander comment allait chaque membre de votre famille. C'était sincère. C'était sa raison de vivre. C'était sa façon de faire de la politique. C'était un homme bien, profondément attaché aux Marseillais. À Marseille, il existe des femmes et des hommes qui ont marqué l'histoire. Jean-Claude GAUDIN a marqué l'histoire. Ce fut un grand maire, un grand homme d'État. Pendant ses 25 ans à la tête de la ville, il a œuvré pour son renouveau, son rayonnement et son développement. Notre ville lui doit nombre d'infrastructures économiques, urbaines, culturelles et sportives, et de grands événements qui lui ont permis de grandir.

Comme vous, j'ai connu Marseille avant et après ses quatre mandats. Et nous tous, Marseillais de cœur, savons comme tout a changé grâce au maire. Il m'avait confié un jour « on ne fait peut-être pas tout parfaitement, mais on le fait avec le cœur ». Cette phrase me reste gravée tant elle était juste et digne.

À ses proches et ses très fidèles équipes qui l'ont accompagné durant 25 ans, j'adresse, au nom de tous les habitants des 13e et 14e arrondissements, mes plus sincères condoléances. Au revoir et merci pour Marseille, Monsieur le Maire. Je vous invite à respecter une minute de silence en mémoire de Jean-Claude GAUDIN.

Une minute de silence est observée.

Madame BAREILLE.- Avant de démarrer la lecture des neuf rapports, nous avons un conseil qui a été volontairement allégé par le maire de Marseille au vu de l'actualité qui traverse notre pays. En choisissant de dissoudre l'Assemblée nationale, le président de la République a souhaité redonner à tous la parole. C'est une responsabilité lourde dans des circonstances compliquées et qui nous oblige. Dans cinq jours, les Français auront à voter, ils choisiront et nous respecterons. Mais j'aspire sincèrement que le quotidien de nos habitants puisse changer et que nous puissions retrouver concorde et respect entre tous les habitants. Sachez que la haine n'a jamais conduit à un avenir meilleur. Je vous remercie. Je vous propose donc de passer au premier rapport et je vais demander à Madame BIRGIN de présenter ce premier rapport. Merci.

RAPPORT N° 24-41042-DAEJ - 24-037 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE L'ANIMATION ÉDUCATIVE ET DE LA JEUNESSE - Attribution de subventions à des associations dans le cadre de la politique enfance jeunesse de la Ville de Marseille - Approbation de conventions

Madame BIRGIN.- Chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions pour un montant global de 1 831 676 euros au profit de diverses associations agissant en faveur de la politique enfance jeunesse de la Ville de Marseille dans le cadre du projet éducatif du territoire, des projets de ludothèque, d'initiatives en faveur des jeunes ou dirigées par des jeunes et des projets d'accueil de jeunes, au profit aussi du dispositif Colos apprenantes de l'État pour les vacances 2024, de l'association Unicité Méditerranée pour l'accueil des jeunes volontaires en service civique au sein des services de la Ville de Marseille pour la promotion 2024. Concernant notre secteur, plusieurs structures et associations bénéficieront de 235 807 euros, dont vous trouverez le détail dans les annexes. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame BIRGIN. Monsieur DUDIEUZERE.

Monsieur DUDIEUZERE.- Oui merci Madame le Maire. Madame le Maire, mes chers collègues. Une petite intervention, si vous me le permettez, pour expliciter notre position de vote sur ce rapport ainsi que sur les rapports qui vont suivre et qui sont similaires à celui-ci, puisqu'il est vrai que lorsqu'on lit l'intitulé « attribution de subventions à des associations dans le cadre de la politique enfance jeunesse », évidemment, on ne peut être tenté que de voter pour. Or, nous allons nous abstenir parce qu'il y a dans ce rapport ainsi que dans d'autres rapports, comme je l'ai dit, tout un tas d'associations et de centres sociaux financés par de l'argent public et qui, à nouveau, pour ces élections, sortent de leur réserve, la réserve qui devrait être la leur, la neutralité, pour faire des actions politiques et pour prendre parti contre des listes qui se présentent aux élections législatives, et vous l'avez compris évidemment, contre le Rassemblement National et contre l'union des droites.

Je ne vais pas toutes les passer en revue, mais on a par exemple la Ligue de l'enseignement, qui est une récidiviste puisque c'est à chaque élection qu'elle se fend d'un communiqué « Ensemble contre l'extrême droite ». D'ailleurs, je propose à la Ligue de l'enseignement de se renommer plutôt « Ligue de l'endoctrinement stalinien », ça lui conviendrait beaucoup mieux. On a également, chose absolument surprenante, les centres sociaux des Bouches-du-Rhône qui eux aussi y sont allés de leur communiqué, communiqué qui a été repris localement par certains centres sociaux de notre secteur, comme par exemple le centre social de Frais Vallon ou encore le centre social du Grand Canet. Ces associations qui vivent en partie ou en totalité d'argent public et qui font de la politique.

Si ces gens veulent faire de la politique, eh bien moi je leur suggère de faire comme nous, de rentrer dans un parti, de se présenter à des élections, de se faire élire et ils pourront faire de la politique. En l'occurrence, ils sont dans des associations qui sont financées par de l'argent public et moi j'ai une petite question : à votre avis, qu'est-ce qu'on dirait, quelle serait la réaction de la Ville de Marseille si demain un centre social ou une association appelait à faire barrage à l'extrême gauche et à voter pour l'union des droites ? Quelle serait la réaction, à votre avis, de la Ville de Marseille ? Évidemment, je pose cette question avec beaucoup de malice parce que la réponse, on la connaît tous, cette association ou ce centre social serait immédiatement mis au pilori et verrait ses subventions coupées par la Ville de Marseille.

C'est la raison pour laquelle nous nous abstenons sur ce rapport. On ne votera pas contre parce qu'il y a évidemment beaucoup d'autres associations que nous soutenons et qui font un travail formidable, mais nous ne pouvons pas non plus voter pour sur ce rapport et nous appelons toutes les associations et tous les centres sociaux qui sont financés par l'agent public à observer une neutralité politique. Je vous remercie.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur DUDIEUZERE, donc nous notons votre remarque et votre vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté, merci.

LE RAPPORT N° 24-41042-DAEJ - 24-037 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention des groupes Retrouvons Marseille et Rassemblement National)

RAPPORT N° 24-41233-DGAJSP - 24-038 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - Attribution de subventions à des associations

Madame BAREILLE.- Nous passons au rapport suivant, Madame PAINEAU.

Madame PAINEAU.- Bonjour mes chers collègues, bonjour Madame le Maire. Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions pour un montant global de 7 292 249,63 euros au profit de diverses associations agissant dans le domaine du lien social, de la vie associative et de l'engagement citoyen, de la santé publique et de l'inclusion, des solidarités et de l'action sociale. Ainsi, plusieurs associations de notre secteur, dont vous trouverez le détail dans vos

annexes, se verront attribuer 1 244 723,68 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame PAINEAU. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté, merci.

LE RAPPORT N° 24-41233-DGAJSP - 24-038 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention des groupes Retrouvons Marseille et Rassemblement National)

RAPPORT N° 24-41230-DGAVTL - 24-039 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - Attribution de subventions à des associations et organismes - Approbation des conventions et avenants aux conventions de subventionnement conclues entre la Ville de Marseille et diverses associations ou organismes

Madame BAREILLE.- Rapport suivant, Madame AYCARD.

Madame AYCARD.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'attribution de subventions aussi à diverses associations culturelles, sportives et œuvrant au profit de la mer et du littoral, et ce pour un montant global de 1 829 330 euros. Concernant notre secteur, 197 500 euros seront accordés à plusieurs associations, dont vous trouverez le détail dans vos annexes. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci, Madame AYCARD. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Monsieur DUDIEUZERE, vous ne vous abstenes pas sur ce rapport ? Rapport adopté, merci.

LE RAPPORT N° 24-41230-DGAVTL - 24-039 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 24-41232-DGAVD - 24-040 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - Attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement aux associations œuvrant pour la transformation urbaine, l'amélioration du cadre de vie, la transition écologique et le développement économique et social

Madame BAREILLE.- Rapport suivant, Monsieur SAYAG.

Monsieur SAYAG.- Mes chers collègues, Madame la Maire. Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement à diverses associations agissant en faveur de la transformation urbaine, l'amélioration du cadre de vie, la transition écologique et le développement économique et social, et ce dans le cadre d'une deuxième répartition concernant l'année 2024 pour un montant global de 2 199 694 euros. Notre secteur obtiendra ainsi 309 792 euros dont vous trouverez les bénéficiaires dans vos annexes. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur SAYAG. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

LE RAPPORT N° 24-41232-DGAVD - 24-040 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention des groupes Retrouvons Marseille et Rassemblement National)

RAPPORT N° 24-40824-DRCP - 24-041 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA RELATION CITOYENNE ET DE LA PROXIMITÉ - SERVICE DES CIMETIÈRES COMMUNAUX - Extensions de cimetières communaux par l'aménagement d'espaces et la construction d'ouvrages funéraires et cinéraires - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et aux travaux – Financement

Madame BAREILLE.- Rapport suivant, Monsieur GALTIER.

Monsieur GALTIER.- Madame la Maire, chers collègues, ce rapport nous amène à délibérer sur l'approbation d'une opération qui est relative à l'extension de nos cimetières communaux par l'aménagement d'espace et la construction d'ouvrages funéraires. Il est demandé de voter l'affectation d'une autorisation de programme à hauteur de 1 658 400 euros parce que la situation, vous le savez, est tendue. Le nombre de concessions funéraires disponibles dans nos 21 cimetières est très inférieur aux besoins actuels à venir. Le besoin porte sur la localisation des concessions et les administrés doivent aujourd'hui pouvoir se recueillir au plus près de chez eux. Pour cela, on vous demande d'engager une opération prévoyant l'extension de quatre cimetières, choisis au regard des besoins et des attentes de la population, présentant des disponibilités. Le nombre de places serait de 1 000 au total et notre secteur est concerné par le cimetière Saint-Jérôme, avec le quart, donc 250 caveaux. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur GALTIER. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité. Merci.

LE RAPPORT N° 24-40824-DRCP - 24-041 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 24-41123-DEPC - 24-042 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION ÉTUDES ET ROJETS DE CONSTRUCTION - SERVICE MAÎTRISE D'OUVRAGE – Aménagements paysagers et sportifs d'accompagnement des ouvrages de la rocade L2 section nord "la Plaine des Sports et des Loisirs" - Approbation de l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux travaux - Financement.

Madame BAREILLE.- Rapport suivant, Monsieur ROSSI.

Monsieur ROSSI.- Madame le Maire, chers collègues, il s'agit juste d'une augmentation d'affectation concernant la programmation de la future Plaine sportive et de loisirs sur le Grand Saint-Barthélemy, qui a connu quelques variantes. Très honnêtement, cela ne souffre pas de commentaire, si ce n'est que nous voyons au gré des jours avancer ce projet dont nous avons tant besoin et je veux, parce que ma mémoire ne me fait pas défaut, remercier celle qui en fut à l'origine et qui était notre collègue précédemment élue à la ville de Marseille, qui était l'ancienne présidente de la fédération des CIQ, oui, Madame CORDIER, qui fut à la jeunesse. C'est pour vous dire que les années passent et malheureusement, les projets mettent énormément de temps à se réaliser. Nous ne pouvons que nous féliciter de

l'aide de l'ANRU qui, à cette époque-là, s'est retrouvée au cœur de ce dispositif. Il va nous permettre de livrer j'imagine à la rentrée cet équipement tant attendu depuis des années sur ce périmètre. Merci, Madame le Maire, je vous demande de le mettre au vote.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur ROSSI. Monsieur le Sénateur et Monsieur DUDIEUZERE.

Monsieur RAVIER.- Merci Madame le Maire. Je ne vais pas être d'accord avec notre collègue Monsieur ROSSI qui souhaiterait que ce rapport ne souffre d'aucune remarque. Moi j'ai quand même une suggestion, c'est que l'on rebaptise la plaine des sports et des loisirs et qu'on la nomme le gouffre. Le gouffre financier des sports et des loisirs. S'il y avait une compétition dans le braquage des contribuables, nous serions médaille d'or à ces jeux-là. 6 millions, 7 millions, 8 millions : c'est une inflation exponentielle et cela ne devrait souffrir d'aucun commentaire. Voyez à quel point on joue avec l'argent public. Je sais que dans ces quartiers-là, ça coûte cher la paix civile, mais quand même, pensons un peu à ceux qui paient toujours, ne reçoivent rien. Il y a de nombreux quartiers dans nos arrondissements, je pense à Saint-Mitre, Château-Gombert, même Saint-Jérôme, dont on dit qu'ils seraient des quartiers privilégiés. Ils ont simplement le privilège entre guillemets de payer et de ne rien recevoir. C'est la double peine. Donc ce sont toujours les mêmes qui paient, les mêmes qui reçoivent et encore une fois, on ajoute des millions. Des millions. Je souhaiterais que cette folie cesse. Au départ, nous n'étions pas hostiles à ce projet. Mais je note une facilité à braquer les contribuables sans aucun remords. Je dirais, nous dirons aujourd'hui, de façon assez symbolique, stop. Stop, à un moment donné, il faut arrêter de racketter. Voilà, donc ce sera non pour nous aujourd'hui. Merci.

Monsieur DUDIEUZERE.- Merci Madame le Maire. Nous aussi, une remarque sur ce rapport, comme l'a dit le sénateur RAVIER que nous avons soutenu et que donc nous allons continuer à soutenir jusqu'au bout, c'est vrai qu'il y a eu une inflation. Lorsqu'on a été élu en 2014, on en entendait déjà parler, il était déjà dans les cartons et dix ans après le projet n'est toujours pas finalisé. Forcément, en dix ans, il y a eu des dérives et des inflations budgétaires et donc on est passé d'un budget de 6-7 millions d'euros au départ, on arrive maintenant à 10 millions d'euros. La facture est assez salée pour le contribuable, même si c'est à l'arrivée un beau projet, un bel équipement. Juste pour finir, quelque chose d'anecdotique, mais pas tant que ça, mais j'ai failli tomber de ma chaise en lisant cela dans ce rapport. On apprend dans ce rapport, je lis : « avant la fermeture de la nouvelle voie, 520 m³ de terres polluées ont été déversés par des personnes non identifiées. Il a fallu les évacuer en décharges spécialisées ». 520 m³, mes chers collègues, je ne sais pas si vous réalisez ce que ça représente, moi j'ai fait le calcul, si vous prenez des gros camions-bennes de 40 m³, ça représente 13 gros camions de 40 m³. Donc on a 13 camions-bennes de 40 m³ qui sont venus décharger au pied de Carrefour-le-Merlan des terres polluées sans que personne ne voie rien, sans qu'il n'y ait aucune caméra qui ne filme rien, sans qu'on ne puisse identifier personne. C'est une fois de plus le contribuable qui va déboursier 47 000 euros pour évacuer toutes ces terres. Je crois qu'il n'y a qu'à Marseille qu'on peut voir ça. Nous voterons malgré tout pour ce rapport. Je vous remercie.

Madame BAREILLE.- Monsieur BENFERS, vous souhaitez répondre ?

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, comme dit Monsieur RAVIER, il serait temps qu'il stoppe un peu ses arguments fallacieux et clivants. Je ne vois pas qu'est-ce qui le choque à ce qu'on finance la Plaine des Sports à la Busserine. À ce moment-là, il faudra éplucher tous les comptes de tous

les projets et même les siens lorsqu'il était en mairie de secteur et on verra s'il était un bon ou un piètre gestionnaire. Mais je ne vais pas m'éterniser là-dessus. Ensuite, de quoi on parle ? De ces quartiers-là, mais vous y allez, Monsieur RAVIER, dans ces quartiers-là ? Vous allez arrêter de dénigrer un petit peu cette population ? On a compris depuis très longtemps que c'est votre fonds de commerce. C'est ce qui vous permet de n'amener aucune solution.

Monsieur RAVIER.- (Hors micro)

Monsieur BENFERS.- Non mais Monsieur RAVIER, je ne fais pas de la politique pour les électeurs, au contraire de vous. Je fais de la politique pour mes concitoyens et j'essaye d'amener ma nuance, OK ? Quand on parle de Staline, de – comment dirais-je – fonctionner d'une manière très fermée, je ne vois pas qui anime les cloisons et les séparations entre les populations du 13e et 14e arrondissements. Si cette population-là vous dérange, allez vous présenter ailleurs, dans d'autres secteurs, où vous n'avez pas ces populations qui vous dérangent, parce qu'ici, vous êtes à Marseille, Monsieur. OK, vous l'entendez ? Ici, vous êtes à Marseille, vous êtes en France, vous êtes sous la République.

Monsieur RAVIER.- Je sais que tout le monde est bienvenu en France, sauf moi. Le seul que vous voulez expulser, c'est moi.

Monsieur BENFERS.- Je n'ai jamais dit cela.

Madame BAREILLE.- Laissez chacun s'exprimer, merci.

Monsieur BENFERS.- Tout au contraire. Ce que je dis là, ce n'est pas vous qui allez désigner les bons et les mauvais citoyens de ce secteur, les bons et les mauvais quartiers de ce secteur. Pour cela, vous n'êtes plus crédible, Monsieur RAVIER. Vous ne l'étiez pas, vous ne l'êtes plus. Merci.

(Applaudissements)

Monsieur RAVIER.- Venant de vous, je prends cela comme un compliment.

Madame BAREILLE.- Monsieur ROSSI.

Monsieur ROSSI.- Je me disais aussi, je trouvais la séance bien calme au début. C'est presque sur de l'endormissement. Ce n'est quand même pas normal que nous passions un temps qui ressemblait plus à une agora à la Sénèque à Fouquier-Tainville sur le grand accusateur public. Nous sommes passés donc d'un temps un peu apaisé où la vertu avait sa place à de l'accusation publique. Je crois qu'il nous faut avoir de la nuance. D'abord, ce projet, et vous le disiez tout à l'heure, il était indispensable sur ce territoire. Le problème, pas que sur ce dossier-là, c'est que la temporalité pour réaliser aujourd'hui, prend entre huit et dix ans pour avoir une sortie et c'est insupportable, parce que ça génère effectivement des coûts qui sont exponentiels, et sans arrêt. Une fois c'est l'Ukraine, une fois c'est les matériaux qui viennent de Chine, une fois ci, une fois là. En tout cas, aujourd'hui, les choses ne cessent d'augmenter, quelles que soient les réalisations. Et effectivement, les budgets, eux, ne sont pas exponentiels.

Je dis et je rappelle que si nous n'avions pas eu l'aide de l'État, nous n'aurions jamais réussi à réaliser un équipement de cette nature. Mais il est évident que cette contribution-là est une contribution des citoyens de ce pays et effectivement, toute augmentation quelque part mineure des projets qui sont nécessaires ailleurs parce que dans un litre d'eau, on ne peut pas en faire rentrer deux. Ça, c'est le premier point.

Le deuxième, c'est sur ce que vous dénonciez à raison. On a trouvé 520 m³ de déchets. Là, je dois vous dire, moi qui réside à la Madrague ville, lorsqu'on voit le nombre de personnes, d'entreprises, de gens inélégants déposant à peu près n'importe où des déchets et n'importe quoi, c'était plus imputable à un problème de civilité qu'à un problème de responsabilité, quelle que soit la collectivité. Il est vrai que sur un certain nombre de chantiers, nous l'avions demandé, Madame le Maire vous avez été porteur de ce projet, notamment sur la suite des mises en place de caméras de manière à pouvoir détecter ces éléments-là, nous avons essayé dans un certain nombre d'endroits. Mais le prédateur, comme celui qui ne veut pas déposer dans une décharge, sachant que tel endroit est contrôlé, va déposer dans un autre endroit. Les hauts de Sainte-Marthe c'est le cas, à Saint-Mitre, c'est pareil, nous sommes dans une situation de cette nature-là. La question de ce projet, ce n'est pas le surcoût. Le surcoût, il est dans le projet tel qu'il vous est donné, et si on lit le rapport avec attention, il est explicité, il est justifié et il est mené au frais près.

Un certain nombre d'entre nous gérons et sommes dans les commissions d'appel d'offres. Honnêtement, chacun a essayé de réduire au maximum ce qui était possible sur l'impact de sa réalisation. Néanmoins, quelque chose qui était de cette nature-là ne pouvait pas rester figé au risque de le décaler de quelques mois et donc d'augmenter une facture de cette nature-là. J'étais à peu près persuadé que cela générerait au regard des usagers qui en seront les bénéficiaires un sentiment collectif. Je ne me rappelais plus, mais c'est vrai que j'ai eu un moment d'absence, j'ai oublié que nous étions dans une période de confrontation, il était évident que nous aurions été très ennuyés, dans cette séquence, de ne pas avoir au moins avoir un moment d'exaltation momentanée, j'espère.

Madame BAREILLE.- Merci, Monsieur ROSSI, pour votre sagesse. Et je pense en tout cas que nous sommes tous d'accord pour dire que ce projet est important, tout comme la vidéoprotection, mais tout devrait arriver, donc tout va bien. Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté. Merci.

LE RAPPORT N° 24-41123-DEPC - 24-042 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

(Vote contre du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 24-41099-DLLHI - 24-043 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE - Intervention en faveur de la lutte contre l'habitat indigne - Attribution d'une subvention à l'Association Compagnons Bâisseurs Provence pour l'action « Accompagner l'habiter en copropriétés dégradées en 2024 » - convention annuelle de financement avec l'association Les Compagnons Bâisseurs Provence

Madame BAREILLE.- Nous passons au rapport suivant sur le logement et la lutte contre l'habitat indigne, Madame CISNEROS.

Madame CISNEROS.- Madame le Maire, mes chers collègues, pour ce rapport, nous devons nous concerter sur l'approbation de l'attribution d'une subvention de 50 000 euros à l'association Compagnons-Bâisseurs Provence pour la conduite d'une action d'accompagnement de ménages occupants de copropriétés dégradées. Ce projet associatif est conduit depuis six années à destination des ménages occupant des copropriétés en difficulté marseillaises. Concernant notre secteur, l'action de cette association en 2024 sera ciblée sur les deux copropriétés,

le Parc Corot dans le 13e et les Rosiers dans le 14e. La démarche du projet se décline en trois axes : l'accompagnement du rapport au logement auprès des habitants, soit l'accompagnement de 50 ménages avec orientation, visite, diagnostic technique, chantier de réhabilitation, médiation au locataire bailleur, signalement des situations de logements indignes ou indécents aux institutions, le renforcement de la lutte contre l'habitat indigne en capitalisant les informations sur les conditions de logement des populations et les propriétaires bailleurs indélicats, et enfin la réalisation de temps collectif et participatif sur chaque territoire d'action en lien avec le tissu associatif local permettant d'améliorer le cadre de vie. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame CISNEROS. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté, merci.

LE RAPPORT N° 24-41099-DLLHI - 24-043 7S EST ADOPTÉ LA MAJORITÉ DES VOIX.

(Vote contre du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 24-41167-MRUQP - 24-044 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN s- MISSION RÉNOVATION URBAINE ET QUARTIERS PRIORITAIRES - Approbation de l'avenant à la convention du projet de renouvellement urbain des quartiers Grand Saint Barthélémy, Grand Malpassé à Marseille cofinancé par l'ANRU dans le cadre du NPNRU

Madame BAREILLE.- Rapport suivant, Monsieur ROSSI, sur le Grand Saint Barthélémy.

Monsieur ROSSI.- Je suis persuadé, à moins qu'encre une fois on ait besoin d'exaltation, que nous trouverons un assentiment collectif puisqu'il s'agit d'enfants et d'écoles qui sont dans une vétusté telle que les produits de l'ANRU seront bien nécessaires aux requalifications de ces différentes écoles sur le secteur. Je veux encore une fois préciser que sans cette aide, nous n'aurions pas pu permettre que des enfants soient accueillis d'une manière digne et décente dans ces différentes écoles. C'est vrai qu'encre, une fois, la structure qui gère, j'ai vu que Monsieur le Maire de Marseille allait proposer le remplacement du directeur général de cette structure pour prendre quelqu'un de plus opérationnel et peut-être un peu plus rapide. Il est vrai que, comme lui, je crois que le temps n'est jamais un allié dans ce genre de restructuration et que chaque fois qu'on perd du temps, il y a un coût supplémentaire et qu'effectivement, nous arrivons à être dans une espèce de soustraction sur des projets qui nous sont bien utiles sur ce territoire. En tout cas, je vous remercie et je rappelle quand même, pour la petite histoire, parce qu'ici, il n'y a que des gens initiés et non amnésiques, que sur ces trois écoles-là, pendant la période qui fut l'une des périodes les plus difficiles à Marseille, notamment sur les émeutes urbaines, nous fûmes un certain nombre, dont vous, Madame le Maire, j'ai eu le bonheur de vous accompagner, à passer presque deux nuits devant deux de ses écoles pour éviter qu'elles souffrent d'une quelconque...

Monsieur RAVIER.- (hors micro) Était-ce l'extrême droite ?

Monsieur ROSSI.- Non, je ne me permettrai pas de dire une chose comme ça. Je pense que c'est des voyous.

Monsieur RAVIER.- (hors micro)

Monsieur ROSSI.- Non, je ne le pense pas, je ne vais pas me permettre de dire des choses que je ne pense pas. Je dis simplement qu'il y a des gens, encore une fois, qui ont des attitudes, dans le cadre de la dégradation de biens publics, qui auraient dénaturé, voire peut-être brûlé des chantiers en cours, et fait en sorte qu'on se retrouve dans une situation, que ce soit à Vayssière ou ailleurs, avec des retards, mais surtout des choses extrêmement préoccupantes à l'égard de ces lieux qui accueillent des enfants et qui sont des lieux d'éducation de cette nature-là. Madame le Maire, je vous en remercie parce que les choses, c'est vrai, quand elles passent, on a l'impression qu'elles n'ont jamais existé, mais elles ont existé dans cette période-là. Elles ont tellement existé qu'un certain nombre d'entre nous, sans publicité, sans médias, sans que dalle, ont passé une nuit à essayer de dire à des gens qui étaient prêts à la dégradation qu'il y a des lieux qui sont sacrés et l'école fait partie de ces sanctuaires qu'il a fallu protéger. D'ailleurs, je crois que même le Maire de Marseille, Dieu sait si on peut avoir des points d'accord et de désaccord, était au conseil municipal et dans une visite que nous avons fait à Malpassé, de ceux qui nous ont remerciés directement. Voilà Madame le Maire.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur ROSSI. Merci pour tout votre engagement dans ces projets de rénovation urbaine. Nous sommes effectivement très heureux de voir que ces écoles sont concernées et que les travaux avancent. Je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté, merci.

LE RAPPORT N° 24-41167-MRUQP - 24-044 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 24-41062-DLSVAEC - 24-045 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DES ÉQUIPEMENTS SOCIAUX - Octroi d'une aide financière aux Centres Sociaux qui ouvrent en période estivale, plus particulièrement durant le mois d'août 2024

Madame BAREILLE.- Nous passons au dernier rapport de cette séance et c'est Madame FURFARO qui présente le dernier rapport.

Madame FURFARO.- Madame le Maire, mes chers collègues, dans ce rapport, nous devons débattre de l'approbation du versement de subventions à 18 centres sociaux portant sur l'ouverture estivale 2024, et ce, pour un montant global de 190 000 euros. Concernant notre secteur, 5 centres bénéficieront de 65 000 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame FURFARO. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté.

LE RAPPORT N° 24-41062-DLSVAEC - 24-045 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

Madame BAREILLE.- Merci à tous. Je remercie encore une fois le secrétariat des élus pour tout le travail réalisé pour préparer ces rapports. Merci aux rapporteurs et je vous souhaite à tous une bonne fin de journée. Merci.

La séance du Conseil d'arrondissements est levée à 16h38 par Madame Marion BAREILLE, Maire du 7^{ème} Secteur.